



RAPPORT ANNUEL
2009
CONSEIL DE QUARTIER
DU VIEUX-MOULIN

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
2. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2009	8
2.1 - Dossiers soumis par le conseil d'arrondissement.....	8
2.2 Plan d'action 2009	8
2.2.1 Ruisseau du Moulin : bilan des activités	
2.2.1.1 Bilan de l'activité nettoyage du ruisseau	
2.2.1.2 Étude de caractérisation du ruisseau	
2.2.1.3 Mémoire dans le cadre du Plan vert, bleu, blanc	
2.2.1.4 Caractérisation patrimoniale et meules du moulin	
2.2.1.5 Les meules du ruisseau du Moulin	
2.2.2 Plan directeur de quartier	
2.3 Autres dossiers.....	10
2.3.1 Concours de photographies	
2.3.2 Maintien de la bibliothèque dans le quartier	
3. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009.....	12
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER.....	12
INSCRIPTION AU FICHER DES ABONNÉS ET ABONNÉES	13
Annexe 1	Sommaire des interventions du conseil de quartier
Annexe 2	Bilan et états financiers au 31 décembre 2009

Le mot de la présidente

Il me fait plaisir de vous présenter aujourd'hui le Rapport annuel du Conseil de quartier du Vieux-Moulin pour l'année 2009. Cette année a été l'année des réalisations, nous avons enfin pu voir aboutir des démarches que nous avons amorcées depuis déjà quelque temps, soit le Plan directeur de quartier et l'étude de caractérisation du ruisseau du Moulin.

Au cours de l'année, la mise en œuvre du Plan directeur de quartier, à l'aide d'un sondage auprès d'une centaine de citoyens/nes et d'un atelier public de travail, a permis l'élaboration du diagnostic élaborant le portrait de la situation du quartier en 2009. À partir de ces données, nous pourrions, en 2010, établir des objectifs, des priorités ainsi que le plan d'action. Ce travail sera fait par le biais de consultations publiques avec le maximum de personnes du quartier.

De même, la caractérisation environnementale du ruisseau du Moulin a été effectuée en juin. Le rapport, paru en novembre, fait état de problématiques au niveau de la qualité de l'eau et de l'érosion de berges. Dans ce document, différentes actions pour améliorer la situation sont proposées comme par exemple la plantation d'arbres et la remise à l'état naturel de certains tronçons du ruisseau actuellement canalisés.

Au nombre des activités réalisées, mentionnons le nettoyage du ruisseau du Moulin qui s'est déroulé le samedi 16 mai 2009. Une soixantaine de bénévoles ont participé à cette demi-journée dont le 70^e Groupe scouts de Giffard, la CAGEQ, la Société d'art et d'histoire de Beauport, les étudiants de l'Externat St-Jean-Eudes et de l'école secondaire François-Bourrin. C'était la troisième année que nous mettions de l'avant ce type d'opération.

Le même jour se tenait aussi la fête de quartier à laquelle nous avons aussi participé. Le Comité de valorisation du ruisseau du Moulin (CVRM), un sous-comité du CQVM, a oeuvré activement à ces deux événements majeurs. Nous remercions tous les bénévoles.

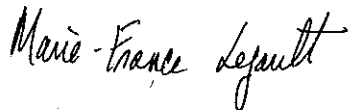
Parmi les autres actions réalisées, mentionnons les demandes réitérées à la Ville de Québec pour la caractérisation patrimoniale du ruisseau du Moulin, pour le maintien de la bibliothèque du Chemin Royal, -un des seuls services encore présents dans notre quartier- et le suivi dans le dossier des meules du ruisseau. Nous avons aussi participé à plusieurs consultations concernant le règlement de zonage, de même qu'à l'Approche territoriale intégrée, programme de concertation des divers intervenants pour lutter contre la pauvreté et la défavorisation sociale.

De plus, grâce à une bénévole particulièrement décidée et à son équipe de bénévoles et de commanditaires, le concours de photos à l'école Marie-Renouard a pu être tenu à l'automne.

Je profite de ce Rapport annuel pour remercier les administrateurs et administratrices du Conseil de quartier du Vieux-Moulin pour leur travail précieux et leur présence assidue aux réunions. Au nom des membres du Conseil, je voudrais souligner le travail de

monsieur Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques de la Ville de Québec, qui a su nous soutenir durant cette année.

Au cours de 2010, la mise en œuvre du Plan directeur de quartier nous amènera à solliciter une participation citoyenne importante afin de nous permettre de déterminer les grandes orientations à privilégier dans notre quartier pour les années à venir. Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous pour travailler à l'amélioration de notre secteur. Nous avons besoin de vous au sein du conseil d'administration, mais aussi en tant que citoyens pour participer à des actions, proposer des projets ou nous signaler des problèmes. Nous souhaitons que les actions réalisées et les projets à venir vous donnent le goût de participer à **votre conseil de quartier**.



Marie-France Legault, présidente

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2009

Au cours des 12 derniers mois, le Conseil de quartier du Vieux-Moulin a tenu dix (10) réunions et a abordé seize (16) dossiers qui touchaient les sujets suivants : la vie communautaire (1), l'aménagement du quartier (5), la gestion interne (2), le patrimoine (1), le zonage (2) et l'environnement (5).

Vous trouverez dans l'annexe 1 le sommaire des interventions du conseil de quartier.

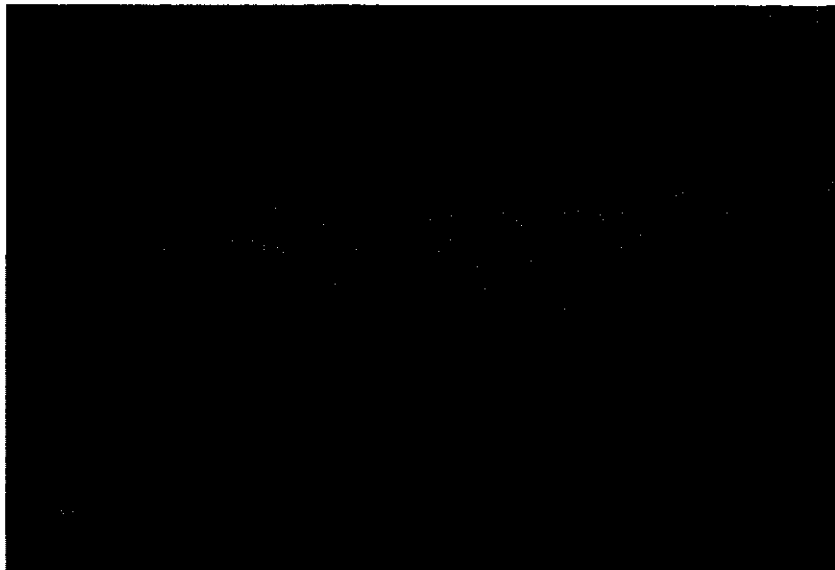
2.1 DOSSIERS SOUMIS PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT

Au cours de la dernière année, le conseil de quartier a traité deux (2) dossiers soumis par l'instance municipale. Les deux dossiers ont fait l'objet d'une demande d'opinion.

Vous trouverez dans l'annexe 1 le sommaire des décisions prises par le conseil d'arrondissement de Beauport.

2.2 PLAN D'ACTION 2009

2.2.1 Ruisseau du Moulin : bilan des activités



Le ruisseau du Moulin, un patrimoine naturel et historique à protéger

Nous avons amorcé, il y a quatre ans déjà, des actions pour faire connaître et mettre en valeur un secteur naturel et patrimonial important de notre quartier, soit le ruisseau du Moulin. Cette année a été particulièrement remplie. Enfin, nous commençons à voir le résultat de nos actions. Le Comité de valorisation du ruisseau du Moulin (CVRM) a poursuivi son excellent travail ; nous tenons à remercier tous les membres.

2.2.1.1 Bilan de l'activité nettoyage du ruisseau

Le CVRM a organisé pour la troisième année consécutive le nettoyage du ruisseau. Une soixantaine de bénévoles étaient présents. À nos partenaires habituels, soit la Société d'art et d'histoire de Beauport (SAHB), le Conseil de bassin de la rivière Beauport (CBRB), la Corporation d'actions et de gestion environnementale de Québec (CAGEQ), le 70^e Groupe scouts de Giffard, se sont joints des étudiants de l'Externat St-Jean-Eudes et de l'école François-Bourrin, des militants de la Simplicité volontaire et de nombreux bénévoles. Nous remercions l'Arrondissement de Beauport qui nous a fourni le matériel nécessaire à l'opération et qui assurait la cueillette des rebuts.

Le même jour, nous avons aussi collaboré à la fête de quartier avec l'exposition de photos « Je me souviens... d'un ruisseau et d'un moulin ». Plusieurs prix de participation au nettoyage ont été tirés à cette occasion.

2.2.1.2 Étude de caractérisation du ruisseau

L'étude de caractérisation du ruisseau du Moulin, réalisée au cours de l'été dernier, est parue à la mi-décembre. Elle a été acheminée à plus d'une trentaine d'intervenants pouvant être intéressés par ce dossier. Les conclusions de cette étude font état de situations problématiques, concernant, entre autres, la qualité de l'eau et l'érosion des berges. La plantation d'arbres, la diminution de secteurs canalisés pour faire place à des espaces verts aménagés, comme dans le secteur des rues Loyola et Anne-Mayrand, font partie des propositions incluses dans ce document.

2.2.1.3 Mémoire dans le cadre du Plan vert, bleu, blanc de la Ville de Québec

Lors des consultations publiques pour le projet de Plan vert, bleu, blanc, en juin 2009, le CVRM a présenté, en collaboration avec la CAGEQ, un mémoire pour l'intégration du ruisseau du Moulin dans ce plan. Des sentiers pédestres ou multi-usage le long du ruisseau, une remise à l'état naturel de certains secteurs, la poursuite du réseau cyclable actuel pour le relier au site patrimonial du moulin figurent parmi les propositions de ce mémoire.

2.2.1.4 Caractérisation patrimoniale et meules du moulin

Étant donné que les vestiges du moulin des jésuites/Goulet datent de 1695 et que le secteur était un centre d'activités importantes au XIX^e siècle, nous avons fait une demande à la Ville de Québec pour la réalisation d'une étude de caractérisation patrimoniale. Nous croyons que cette étude était pertinente pour mieux répondre à des demandes particulières comme celle de la Caisse Desjardins du Vieux-Moulin qui souhaitait récupérer les meules pour les exposer devant leur édifice.

2.2.1.5 Les meules du ruisseau du Moulin

Au printemps 2009, le conseil de quartier a reçu l'invitation des représentants de la Caisse Desjardins du Vieux-Moulin afin d'assister à la présentation d'une conception d'aménagement prévue sur leurs terrains. La thématique de cet aménagement s'inspirait fortement de la mise en valeur des meules de l'ancien moulin de Giffard. À la suite de cette présentation, le conseil de quartier a reçu une demande d'émettre son opinion à la Caisse concernant la possibilité d'enlever une meule du ruisseau dans le but de l'intégrer à leur aménagement.

Les membres du conseil de quartier, d'un commun accord, n'ont pas émis d'avis à ce sujet, car ils n'étaient pas en mesure d'évaluer l'impact de l'enlèvement de cette pièce du ruisseau du Moulin en ce qui a trait à la valeur des vestiges historiques du Moulin.

Dans une demande faite au conseil d'arrondissement, le conseil de quartier recommandait que le site du vieux moulin fasse l'objet d'une étude patrimoniale comportant le relevé des vestiges, l'étude du potentiel du site et l'inventaire archéologique.

2.2.2 Plan directeur de quartier

Sous la direction de monsieur Pierre Marcoux, urbaniste, le conseil de quartier a travaillé tout au cours de l'année 2009 à l'élaboration de son Plan directeur de quartier.

En février et mars, cent onze (111) questionnaires portant sur la perception des loisirs, du sport, de la culture, de l'économie, de l'environnement et du transport dans leur milieu, ont été distribués à des citoyens du quartier. De ce nombre, cinquante-deux (52) ont été complétés, donnant une première image de l'opinion des citoyens.

Le 14 mai, un atelier public de travail était tenu pour identifier les forces et les faiblesses du milieu telles que perçues par la population. Vingt-quatre (24) citoyens du quartier ont participé à cet atelier, ce qui a permis d'identifier les principales caractéristiques du quartier et de formuler des propositions d'enjeux à considérer. En juin, monsieur Marcoux faisait une première présentation de la compilation des réponses au questionnaire et des résultats obtenus lors de l'atelier de perception.

À l'automne 2009, un premier document préliminaire a été soumis pour validation auprès des services municipaux de la Ville. Comme suite aux commentaires recueillis, le document a été revu et corrigé par monsieur Marcoux et sera présenté au CQVM en janvier 2010. Cette présentation sera suivie de l'élaboration d'un plan d'action et la définition d'orientations et d'enjeux.

2.3 AUTRES DOSSIERS

Parmi les autres activités du conseil de quartier, mentionnons l'envoi régulier de communiqués de presse et d'articles au Beauport Express afin d'informer de nos

rencontres et de nos actions.

2.3.1 Concours de photographies

À l'automne 2009, le conseil de quartier, sous le parrainage de madame Madeleine Bernard, a tenu la deuxième édition de son concours de photographie auprès des écoliers de son territoire. Les élèves de 6^e année de l'école primaire Marie-Renouard ont été invités à photographier ce qu'ils aimaient le mieux et le moins dans leur quartier. Pour les membres du Conseil de quartier du Vieux-Moulin, ce concours demeure une façon originale et peu coûteuse de consulter cette partie de la population. De plus, il permet également aux enfants de se familiariser avec la photographie et il incite les élèves, leurs parents et leurs enseignants à mieux connaître leur quartier.

Le projet n'entraînait aucun coût pour les parents ou pour l'école, cela grâce aux nombreux commanditaires dont voici la liste : Peinture Sico inc., Réjean Lapointe, courtier REMAX, Beauté Santé Anne Bélanger, Sport Olympe inc., Cineplex Odéon de Beauport.

Les deux grandes gagnantes, mesdames Sophie Larouche et Laurie Dion, ont reçu chacune un appareil photo tandis que six autres prix de participation ont été distribués parmi les élèves de 6^e année. Deux appareils photo fournis aux écoliers pour le projet ont été donnés à l'école pour la remercier de sa participation.

Des remerciements ont été transmis au directeur de l'école, monsieur André Bernier, aux enseignants de 6^e année, madame Brigitte Saint-Pierre et monsieur Stéphane Charest, à chacun des commanditaires ainsi qu'aux membres du jury, mesdames Marie-France Legault et Laetitia Deconinck, et monsieur Mario Tremblay.

Un communiqué de presse, accompagné de la photo des gagnantes, de leur enseignant ainsi que d'une des photos remportant le 1^{er} prix, ont été acheminés au Beauport Express, au journal Le Soleil et au Journal de Québec.

Le conseil d'administration du conseil de quartier tient à remercier madame Lucie Giasson, citoyenne du quartier, pour son implication bénévole et volontaire dans l'organisation de ce concours.

2.3.2 Maintien de la bibliothèque dans le quartier

Depuis quelques années, les membres du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Moulin (CQVM) se préoccupent activement, comme plusieurs des citoyens du quartier, du maintien de la vocation actuelle de la bibliothèque du Chemin-Royal. À cet effet, le CQVM a adressé en janvier 2010 une demande formelle auprès du Cabinet du maire afin de connaître la position officielle de la Ville à cet égard.

Statistiques à l'appui en provenance de la Table de concertation québécoise des

bibliothèques, le CQVM a mentionné dans sa lettre au maire que 43 % des Québécois francophones sont abonnés ou fréquentent actuellement une bibliothèque. En plus, selon le Plan directeur des bibliothèques de la Ville, l'achalandage dans les 25 bibliothèques de Québec aurait augmenté de 53 % entre 2001 et 2004 et, dans l'arrondissement de Beauport, cette augmentation serait de 148 %, ce qui démontre clairement l'intérêt de la population pour ses bibliothèques.

Néanmoins, afin d'appuyer sa demande, le CQVM précise que la bibliothèque du Chemin-Royal est un des seuls points de service de proximité important et encore existant du secteur sud du quartier, ce qui sera corroboré dans le plan directeur de quartier du Vieux-Moulin en cours de réalisation.

Au moment de rédiger le présent texte, le CQVM était toujours sans nouvelle de la position du maire à l'égard du maintien officiel de la vocation actuelle de la bibliothèque du Chemin-Royal. Le texte de la lettre adressée au Cabinet du maire est joint en annexe du présent Rapport annuel.

3. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Vous trouverez dans l'annexe 2 du présent Rapport annuel, l'état des résultats pour la période allant de janvier à décembre 2009, de même que le bilan au 31 décembre 2009.

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER

Nous vous rappelons que toutes les activités du conseil de quartier sont publiques. Lors de chaque réunion, une période de questions et de commentaires est réservée aux citoyens et citoyennes du quartier.

Les membres du conseil de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions.

Les dates des réunions et les principaux sujets traités sont publiés dans le bulletin municipal *Ma Ville, mon arrondissement* sous la rubrique *Agenda de la vie démocratique*.

N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos suggestions et de vos commentaires, en venant assister aux réunions régulières du conseil ou par l'entremise du conseiller aux consultations publiques de l'Arrondissement de Beauport identifié ci-après, à l'adresse suivante :

Conseil de quartier du Vieux-Moulin
À l'attention de M. Denis Bergeron
10, rue Hugues-Pommier
Québec (Québec) G1E 4T9
418 641-6101 poste 3621
conseilquartier.vieux-moulin@ville.quebec.qc.ca

CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-MOULIN
FICHER DES ABONNÉS ET ABONNÉES

Remplir en caractères d'imprimerie

Organisme _____
(s'il y a lieu)

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Téléphone (rés.) _____

Téléphone (bur.) _____

Courriel _____

Télécopieur _____

Signature _____

Date _____

ANNEXE 1

Conseil de quartier du Vieux-Moulin
Bilan des activités avant 2009

Mandats du conseil d'arrondissement de Beauport

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Opinion Zonage	Projet de modification de zonage visant une voie localisée à l'intersection des rues Clémenceau et Blanche-Lamontagne 2008-04-03	Le conseil de quartier a recommandé au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification du règlement de zonage 87-806 visant à réduire le périmètre de la zone 176-C1 et de modifier pour cette zone les normes d'implantation et les conditions du parement extérieur d'un bâtiment principal.	Le conseil d'arrondissement a pris une décision semblable à celle du conseil de quartier. Dossier terminé en 2009.
Opinion Zonage	Projet de règlement portant sur le règlement de zonage de l'Arrondissement de Beauport 2008-12-16	Les membres du conseil sont appelés à donner leur avis sur le Projet de règlement d'urbanisme de l'Arrondissement de Beauport.	Aucune modification n'est apportée. Dossier terminé en 2009.

Conseil de quartier du Vieux-Moulin
Bilan des activités avant 2009
Initiatives du conseil

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Projet Développement social	Projet d'accès à la propriété : demande de subvention 2007-04-18	Dans le cadre du projet d'accès à la propriété, le conseil de quartier a adressé une demande de subvention à la Congrégation des sœurs de la Charité.	La congrégation des sœurs a fait parvenir une subvention de 5 000 \$ qui sera réservée à la réalisation du projet. En cours de réalisation.
Projet Aménagement du quartier	Demande de réalisation du Plan directeur de quartier 2007-10-24	Le conseil de quartier a acheminé au conseiller municipal une demande afin que soit réalisé le Plan directeur de quartier.	Cette demande a été transmise aux autorités de l'Arrondissement de Beauport. Le Plan directeur de quartier est en cours de réalisation.

Conseil de quartier du Vieux-Moulin
Bilan des activités de janvier à décembre 2009
Mandats du conseil d'arrondissement de Beauport

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Opinion Zonage	Projet de modification au règlement 2000-041 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale applicables à l'arrondissement historique touchant le quartier du Vieux-Moulin 2009-05-19	Le conseil de quartier a recommandé au conseil d'arrondissement d'approuver le Projet de modification au règlement 2000-041 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale applicables à l'arrondissement historique touchant le quartier du Vieux-Moulin	Le conseil d'arrondissement a pris une décision semblable à celle du conseil de quartier. Dossier terminé en 2009.
Opinion Zonage	Projet de modification de zonage visant un développement résidentiel sur les terrains des Sœurs de la Charité de Québec : secteur des rues Évangéline et MGR-Gosselin 2009-09-03	Le conseil de quartier a recommandé au conseil d'arrondissement de Beauport d'approuver le projet de règlement R.A.5V.Q. 93, règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones touchant le développement résidentiel.	Le conseil d'arrondissement a pris une décision semblable à celle du conseil de quartier Dossier terminé en 2009.

Conseil de quartier du Vieux-Moulin
Bilan des activités de janvier à décembre 2009
Initiatives du conseil

<p>Organisation</p>	<p>quartier 2009-06-16</p>	<p>résidents du quartier, il a été décidé de coopter une personne.</p>	<p>Plus de cinquante personnes ont répondu aux questionnaires. Les réponses touchaient en majorité les équipements publics, le transport et l'état du réseau routier.</p> <p>Des ateliers tenus, il a été possible d'identifier cinq composantes auxquelles la population a porté une attention particulière. Elles sont l'église de St-Ignace-de-Loyola, le chemin Royal, l'avenue d'Estimauville, l'avenue du Bourg-Royal et l'autoroute Félix-Leclerc.</p> <p>Il en est ressorti différents enjeux qui vont de la mise en valeur du patrimoine, la diversification des services, la mise en valeur du milieu foncier et naturel, l'accès au fleuve et la conservation de l'église de St-Ignace-de-Loyola.</p>
<p>Projet Aménagement du quartier</p>	<p>Présentation sur le Plan directeur de quartier 2009-06-16</p>	<p>M. Pierre Marcoux, coordonnateur des plans de quartier de Beauport, est venu présenter les résultats de la consultation publique portant sur la perception de la population sur leur quartier.</p>	<p>Plus de cinquante personnes ont répondu aux questionnaires. Les réponses touchaient en majorité les équipements publics, le transport et l'état du réseau routier.</p> <p>Des ateliers tenus, il a été possible d'identifier cinq composantes auxquelles la population a porté une attention particulière. Elles sont l'église de St-Ignace-de-Loyola, le chemin Royal, l'avenue d'Estimauville, l'avenue du Bourg-Royal et l'autoroute Félix-Leclerc.</p> <p>Il en est ressorti différents enjeux qui vont de la mise en valeur du patrimoine, la diversification des services, la mise en valeur du milieu foncier et naturel, l'accès au fleuve et la conservation de l'église de St-Ignace-de-Loyola.</p>

Conseil de quartier du Vieux-Moulin
Bilan des activités de janvier à décembre 2009
Autres dossiers

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Projet Aménagement du quartier	Avenir du terrain de balle près du Pavillon Royal 2009-01-20	M. Jean-Guy Pagé, de l'arrondissement de Beauport, est venu faire un topo concernant l'avenir de ce terrain de balle. Il est proposé de consulter la population du quartier quant à la vocation future de ce terrain.	
Projet Environnement	Demande de financement pour la réalisation d'une étude de caractérisation du ruisseau du Moulin 2009-01-20	Le conseil de quartier a demandé aux autorités de l'Arrondissement une demande de financement de 3 000 \$ pour la réalisation d'une étude de caractérisation du ruisseau du Moulin.	Cette demande a été acceptée.
Projet Environnement	Présentation de la CAGEQ des répercussions de l'agrandissement du port de Québec 2009-02-17	M ^{me} Payse Mailhot de l'organisme est venue expliquer ce que signifie le projet d'agrandissement du quai du port de Québec à la baie de Beauport et les effets engendrés par cette action.	
Projet Environnement	Nettoyage du ruisseau du Moulin 2009-05-16	Le conseil de quartier, en partenariat avec d'autres organismes, a tenu une	Pour cette troisième édition, c'est plus d'une trentaine de bénévoles qui ont nettoyé les berges du ruisseau.

Conseil de quartier du Vieux-Moulin
Bilan des activités de janvier à décembre 2009
Autres dossiers

		demi-journée de nettoyage des berges du ruisseau.	
Opinion/ Aménagement du quartier	Modification des limites du territoire de l'Arrondissement 2009-06-16	Les membres du conseil sont invités à donner leurs avis quant aux modifications des limites de l'arrondissement de Beauport dans les secteurs nord (avec Charlesbourg) et ouest du quartier (Limoilou).	Les membres se disent en accord avec l'intégration des territoires localisés au nord (Charlesbourg) du quartier tout en mentionnant l'importance d'en avertir les résidents touchés par cette modification. Pour ce qui est de la partie à l'ouest (Limoilou) et qui touche un secteur de la rue d'Estimaerville, il se disent en désaccord avec les modifications proposées et se prononcent en faveur du statu quo.
Divers Vie communautaire	Inscription du conseil de quartier dans l'annuaire téléphonique de Beauport 2009-09-16	Le conseil de quartier a acheminé l'information nécessaire à l'entreprise responsable de l'annuaire téléphonique de Beauport afin d'être inscrit dans la liste des organismes du territoire.	Divers Vie communautaire
Représentation Environnement	Nomination d'un membre du conseil de quartier au Comité de bassin versant de la rivière St-Charles 2009-10-20	Le conseil de quartier est invité à nommer une personne au sein de ce comité.	M ^{me} Payse Mailhot représentera le conseil au sein de ce comité.
Projet Environnement	Dépôt du rapport de l'étude de	M ^{me} Payse Mailhot, de la CAGEQ, a déposé l'étude	

Conseil de quartier du Vieux-Moulin
Bilan des activités de janvier à décembre 2009
Autres dossiers

	caractérisation du ruisseau du Moulin 2009-11-17	de caractérisation du ruisseau du Moulin.	
Projet Patrimoine	Demande du conseil de quartier quant au maintien de la bibliothèque dans le quartier 2009-11-17	Le conseil de quartier a acheminé une correspondance au Maire de Québec afin de connaître sa position quant au maintien des activités de la bibliothèque du Chemin Royal.	En attente d'une réponse.

ANNEXE 2

LE CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-MOULIN

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2009

(Non vérifié par le Vérificateur général de la Ville de Québec)

LE CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-MOULIN

**BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2009**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1367	2610
Débiteurs	-	29
Épargne rachetable, 2,3 % échéant le 5 janvier 2010	-	5207
Épargne rachetable, 2 % échéant le 5 janvier 2011	5358	
	<u>6725</u>	<u>7846</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	-	48
Revenus reportés	5358	5570
		<u>5618</u>
Actif net		
Non affecté	<u>1367</u>	<u>2228</u>
	<u>6725</u>	<u>7846</u>

Au nom du Conseil de quartier du Vieux-Moulin :

LE CONSEIL DE QUARTIER VIEUX-MOULIN

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF
NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement	-	1500
Projet	3000	
Autres revenus		
Projets	2880	-
Intérêt	142	155
	<u>6022</u>	<u>1655</u>
Charges		
Fonctionnement	96	127
Projets	7035	111
	<u>7131</u>	<u>238</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	(1109)	1417
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>2228</u>	<u>811</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u><u>1119</u></u>	<u><u>2228</u></u>

ANNEXE 3

Mémoire présenté à la Ville de Québec

**Dans le cadre des consultations publiques pour le
Projet de Plan vert, bleu, blanc**

**Intégration du ruisseau du Moulin
dans le Plan vert, bleu, blanc**

Par le Comité de valorisation du ruisseau du Moulin

**En collaboration avec la Corporation d'actions et de gestion
environnementales de Québec (CAGEQ)**

Québec, Juin 2009

Réalisation

Rédaction : Payse Mailhot, biologiste

Révision : Marie-Pier Bélanger, biologiste
Jean Landry

Cartographie : David Carignan, géographe

Table des matières

Réalisation.....	2
Table des matières.....	2
Résumé.....	3
La vision du CVRM concernant le Plan vert, bleu, blanc.....	3
Mise en contexte.....	4
Historique des démarches.....	4
Les activités du Comité de valorisation du ruisseau du Moulin.....	5
Propositions du CVRM.....	6
Conclusion.....	7
Références.....	7
Annexe 1.....	8

Résumé

Le Comité de valorisation du ruisseau du Moulin (CVRM) a pour mission de préserver et de mettre en valeur le ruisseau du Moulin tant d'un point de vue environnemental que patrimonial. Il a également pour mandat de favoriser l'accès au ruisseau pour les résidents et les promeneurs ainsi que de les sensibiliser à l'importance du cours d'eau.

Dans le cadre du projet du plan vert, bleu, blanc, le CVRM désire soumettre un projet de corridor vert, suivant le parcours du ruisseau du Moulin qui serait relié à d'autres sites d'intérêts et à des pistes cyclables existantes.

Le CVRM croit que ce projet s'inscrit bien dans la volonté de revitalisation des quartiers limitrophes du ruisseau, de même que dans le cadre du développement du secteur d'Estimauville et du projet NeuroCité.

La vision du Comité de valorisation du ruisseau du Moulin concernant le Plan vert, bleu, blanc

Le Comité de valorisation du ruisseau du Moulin (CVRM) a accueilli avec enthousiasme le projet de Plan vert, bleu, blanc élaboré par la ville de Québec. Il considère ces objectifs louables et appuie sa démarche. Le CVRM a également consulté la carte du réseau projeté, notamment en ce qui concerne l'amélioration des accès aux quartiers limitrophes au ruisseau.

Ces propositions ont été très bien accueillies par le CVRM, mais le Comité désire également faire une proposition pour l'ajout d'un corridor vert suivant le parcours du ruisseau du Moulin.

En effet, considérant que la plupart des autres rivières du territoire de la ville de Québec, notamment les rivières Beauport, Saint-Charles et Cap Rouge qui ont déjà une partie de leurs rives aménagées en Parc linéaire avec des facilités d'accès, le CVRM croit que le potentiel du ruisseau pourrait être développé et aimerait que ces suggestions fassent partie de la vision de l'aménagement du territoire de la ville de Québec et fassent également partie, à moyen terme, du réseau vert, cyclable ou piétonnier que désire se doter la Ville de Québec.

Le CVRM désire donc présenter la carte du tracé potentiel d'un réseau cyclable et pédestre du parc linéaire du ruisseau du Moulin (annexe 1). Cette carte a été produite par la CAGEQ et sera présentée dans le cadre de la caractérisation environnementale et patrimoniale du ruisseau du Moulin, en l'automne 2009 (Mailhot et Bélanger, 2009).

Cette carte présente le potentiel d'un parc linéaire vert qui est divisé en différentes sections, dû aux restrictions physiques du territoire, soit des autoroutes ou des canalisations importantes caractérisant le parcours du ruisseau du Moulin.

Celle-ci montre également les endroits où le tracé potentiel pourrait rejoindre les pistes cyclables existantes de même que les sites d'intérêts le long du parcours.

Mise en contexte

Le ruisseau du Moulin est situé dans la ville de Québec, entre les rivières Saint-Charles et Beauport. D'une longueur d'environ 6,5 km, il parcourt divers types de milieu dont un boisé, la cédrière de l'avenue du Bourg-Royal, un milieu naturel d'intérêt répertorié par la ville de Québec (Ville de Québec, 2005a), et désigné forêt humide dans le Plan directeur d'aménagement et de développement de la ville de Québec (Ville de Québec, 2005b). Le ruisseau du Moulin sillonne également des terres agricoles, des secteurs résidentiels et commerciaux et inclut sur son parcours un site patrimonial qui garde l'empreinte des vestiges d'un moulin à eau. Une grande partie du ruisseau est canalisée (soit environ 3,4 km) surtout dans sa partie sud. Cependant, l'énergie déployée par les citoyens du secteur et sa situation géographique font que celui-ci fait l'objet d'une volonté de mise en valeur et un centre d'intérêt pour favoriser la revitalisation du quartier du Vieux-Moulin.

Historique des démarches

Le Conseil de quartier du Vieux-Moulin désirant améliorer sa vie de quartier a mis en place le Comité de valorisation du ruisseau du Moulin. Pour sa première année, le comité a effectué un nettoyage du ruisseau dans le quartier et également en amont de celui-ci. Rapidement, des organismes du milieu se sont joints au comité dans l'optique de mettre en valeur le ruisseau afin de favoriser son accès aux citoyens, de mieux l'intégrer au paysage urbain et de mettre en valeur son patrimoine historique, tout en améliorant ses propriétés biologiques.

Ainsi, des représentants de la Corporation d'actions et de gestion environnementales de Québec (CAGEQ), de la Société d'art et histoire de Beauport et du Comité de valorisation de la rivière Beauport (CVRB) ont joint les membres du Conseil de quartier du Vieux-Moulin et certains citoyens impliqués dans le Comité de valorisation du ruisseau du Moulin.

Les activités du Comité de valorisation du ruisseau du Moulin

Outre les activités annuelles de nettoyage du ruisseau qui se déroulent tous les printemps depuis 2007, le Comité a réalisé une exposition de photos dans le but d'informer et de sensibiliser les résidents du quartier à la protection et à la valorisation du ruisseau. Cette exposition a été présentée dans des écoles secondaires (Externat Saint-Jean-Eudes, Samuel-de-Champlain), dans un centre communautaire, ainsi que durant la fête de quartier qui a lieu près de l'Église de Saint-Ignace-de-Loyola.

Durant l'été 2009, la CAGEQ réalisera, pour le compte du Comité du ruisseau du Moulin, la caractérisation environnementale et des indices patrimoniaux du ruisseau du Moulin. Cette caractérisation devrait fournir une description de l'état physico-chimique du cours d'eau, ainsi qu'un portrait global du milieu adjacent à celui-ci. Il permettra d'identifier les facteurs de détérioration possibles pour le cours d'eau, mais regroupera également des propositions de mise en valeur environnementale et patrimoniale et de réaménagement de certains sites adjacents au ruisseau du Moulin.

Le résultat de la caractérisation de même que les recommandations et la vision à long terme du Comité concernant la mise en valeur et le réaménagement de certains tronçons du ruisseau seront remis à l'automne 2009 à divers intervenants du milieu, des élus et des employés de la ville de Québec.

Suite à cette caractérisation, le Comité souhaite qu'une caractérisation patrimoniale soit effectuée par des professionnels dans le domaine. Puis, des démarches seront entreprises dans le but de mettre en valeur le patrimoine historique et environnemental du ruisseau et d'aménager certains secteurs.

À titre d'exemple, certains segments du cours d'eau en milieu agricole pourraient bénéficier d'une meilleure protection de la bande riveraine. Les organismes du milieu, en collaboration avec les propriétaires terriens, pourraient procéder à la plantation d'arbres ou d'un aménagement de plantes indigènes en milieu riverain.

De même, une proposition qui sera élaborée dans le document de caractérisation consiste à ce qu'une partie du ruisseau soit remis à son état naturel entre la rue Loyola et le site actuel du terminus de Beauport et un parc pourrait y être aménagé, dans le cas où celui-ci serait relocalisé.

Propositions du CVRM

Le Comité de valorisation du ruisseau du Moulin propose que le projet de Plan vert, bleu, blanc considère à moyen terme l'ajout d'un corridor ou des parties de corridor vert qui longeraient le ruisseau du Moulin et suggère de :

- Prévoir un sentier pédestre ou multi-usage dans la partie nord du ruisseau du Moulin. Le sentier pourrait relier d'une part Charlesbourg, plus précisément la piste cyclable de la rue de Chamonix, et accéder au ruisseau via l'avenue St-Samuel. Ensuite, le sentier pourrait longer le ruisseau du Moulin et rejoindre la cédrière humide, identifiée comme milieu d'intérêt par la ville de Québec (Ville de Québec, 2005a). Ce site pourrait être une étape importante du trajet en permettant une aire de pique-nique et un accès vers la rue du Vignoble et l'avenue du Bourg-Royal. Le sentier pourrait ensuite se prolonger vers l'est, à travers les terres agricoles, qui pourraient être aménagées en bordures du cours d'eau.
- Poursuivre le réseau cyclable de l'avenue du Bourg-Royal jusqu'au sud de l'autoroute Félix-Leclerc et le relier au site patrimonial du Moulin Goulet sur l'avenue du Vieux-Moulin au sud de la rue Joncas.
- Prévoir la remise à l'état naturel (enlèvement de la canalisation) du ruisseau et l'aménagement de sentiers pédestres entre le site du Moulin Goulet jusqu'au futur parc qui pourrait être aménagé sur le site de l'actuel terminus de Beauport.

En effet, le terminus de Beauport pourrait être déplacé au cœur du secteur d'Estimauville dans le cadre du projet NeuroCité (Ville de Québec, 2005b), ce qui donnerait l'opportunité d'y aménager un parc public où le ruisseau serait aménagé de manière naturelle.

En ce qui concerne la remise à l'état naturel (enlèvement de la canalisation), un pont ou un cul-de-sac devrait être construit à la hauteur de la rue Langlois afin qu'elle rejoigne, ou non, la rue Dubord. Ensuite, toute la partie entre la rue Loyola et l'actuel site du terminus de Beauport devra également être naturalisée et aménagée.

Pour ce qui est de l'aménagement, des plantations de végétaux indigènes pourraient être effectuées sur les sites urbanisés de même que sur une lisière de la terre agricole.

- Prévoir une connexion (piste cyclable ou multi-usage) entre l'actuel terminus de Beauport (futur parc) et le Domaine Maizeret.

Les tronçons de sentiers pédestres ou multi-usages qui pourraient être aménagés le long du ruisseau du Moulin offrent l'avantage de réunir un grand nombre de types d'usages tel qu'un milieu agricole à découvrir, un boisé d'intérêt, une école secondaire à proximité (coin de la rue du Vignoble et St-Viateur), des quartiers résidentiels et commerciaux dont deux centres commerciaux (Promenade Beauport et de la Canardière), un site historique à développer, le terminus de Beauport, le Domaine Maizeret et de là, rejoindre la Baie de Beauport.

Conclusion

Les objectifs du Comité de valorisation du ruisseau du Moulin rejoignent en plusieurs points les orientations du projet de Plan vert, bleu, blanc de la ville de Québec. Plus particulièrement, les objectifs d'assurer la protection et la mise en valeur des boisés, des milieux humides et des plans d'eau du territoire ; de permettre la découverte et l'exploration de la diversité des milieux urbains, agricoles et forestiers ; inscrire les secteurs patrimoniaux et autres secteurs d'intérêts dans un circuit de promenade et d'observation et accroître l'accès aux différents plans et cours d'eau de la ville ainsi qu'au littoral du fleuve. Il apparaît donc au comité que ses propositions devraient être considérées et ajoutées au Plan vert, bleu, blanc.

Références

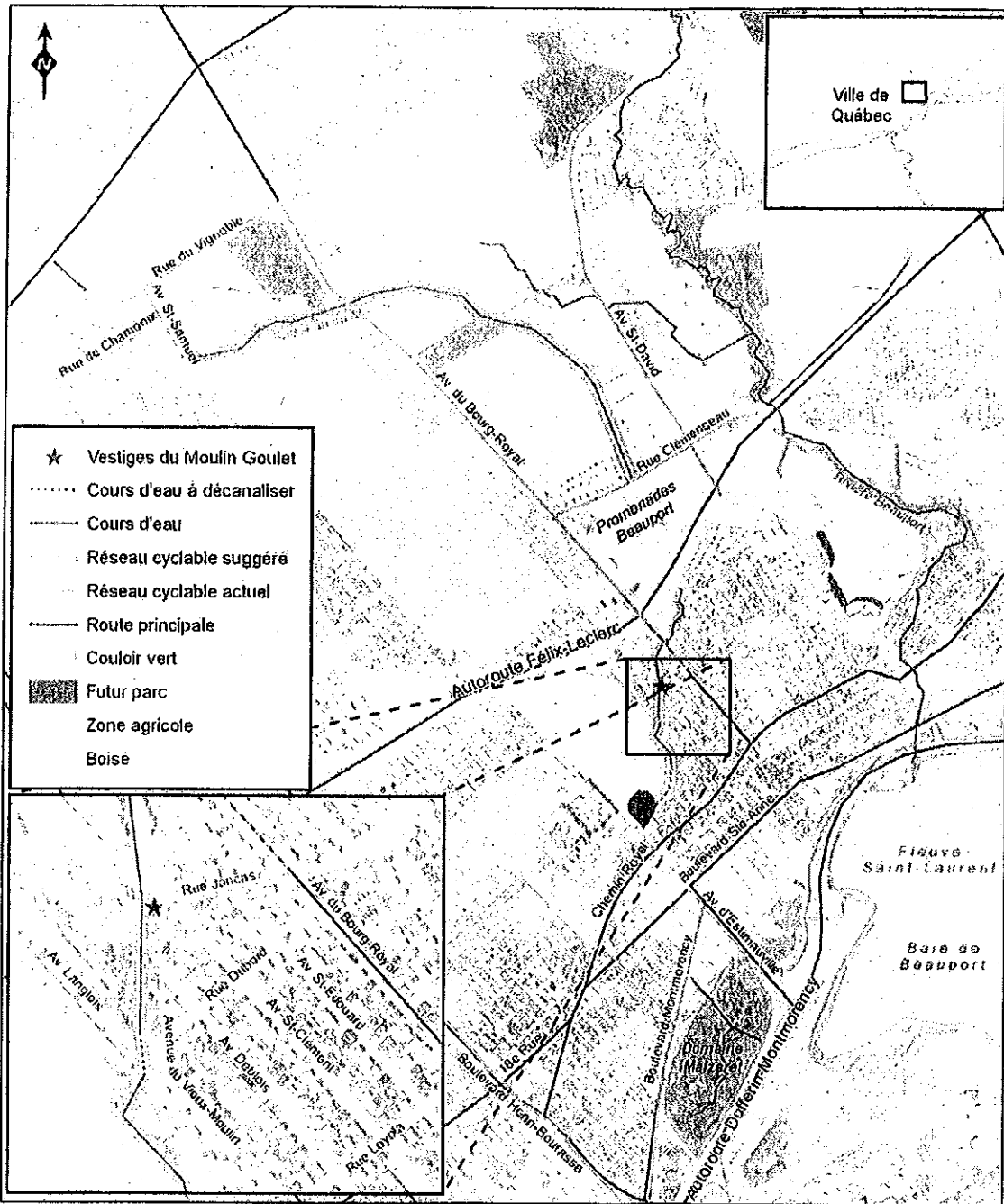
Mailhot, P. et M.-P. Bélanger. 2009. Caractérisation environnementale et patrimoniale du ruisseau du Moulin. CAGEQ. Québec (à paraître).

Ville de Québec, 2005a. Répertoire des milieux naturels d'intérêts de Québec. Service de l'environnement, Ville de Québec. Site 5-10.

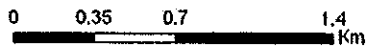
Ville de Québec, 2005b. Plan directeur d'aménagement et de développement. Service de l'aménagement du territoire, Ville de Québec. Pages 175, 271 et 276.

Annexe 1

Projet de couloir linéaire du ruisseau du Moulin, Québec



Sources: MRNF, 2005 et Ville de Québec, 2009
 Projection: MTM, zone 7, NAD 83



Réalisation: David Carignan



CONSEIL
DE QUARTIER
VIEUX-MOULIN

Québec, 19 mai 2009

Monsieur André Letendre, président
Conseil d'arrondissement de Beauport
10, rue Hugues-Pommier
Québec (Québec) G1E 6P4

Objet : Demande d'étude de patrimoine au site du Vieux-Moulin

Monsieur le Président,

Le conseil de quartier du Vieux-Moulin est présentement interpellé afin d'émettre son opinion au sujet d'un projet, présenté à certains de nos membres en février dernier, qui vise l'intégration d'une meule provenant du ruisseau du Moulin à un aménagement sur les terrains de la Caisse Desjardins du Vieux-Moulin.

Le conseil de quartier ne peut à ce moment émettre un avis à ce sujet, car il n'est pas en mesure d'évaluer l'impact de l'enlèvement d'une ou des meules du ruisseau du Moulin sur la valeur des vestiges historiques du Moulin ainsi que son impact écologique.

Par la présente, nous requérons que vous mettiez en attente la requête faite par la Caisse Desjardins du Vieux-Moulin pour l'enlèvement des meules du ruisseau du Moulin. Nous croyons que les berges du ruisseau, et plus précisément le site du Moulin, devrait faire l'objet d'une étude patrimoniale qui comporterait le relevé des vestiges, l'étude de potentiel du site et l'inventaire archéologique.

Des études de caractérisation environnementale sont déjà en cours dans le ruisseau. Par contre, une étude plus approfondie nous aidera à mieux évaluer l'impact écologique d'un mouvement d'importance dans le lit de la rivière.

Plusieurs organisations partenaires s'objectent vivement à l'enlèvement, même temporaire, des meules du ruisseau du Moulin. Nous croyons qu'il est de notre responsabilité d'examiner en profondeur les résultats et recommandations de chacune des études avant d'appuyer ou de refuser le projet d'intégration des meules aux terrains de la Caisse Populaire du Vieux-Moulin.

En espérant que nos demandes pourront être traitées rapidement auprès de votre organisation, je vous prie d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Marie-France Legault

Madame Marie-France Legault,
Présidente, Conseil de quartier du Vieux-Moulin

- c. c. Monsieur Marc Simoneau, conseiller municipal du district du Vieux-Moulin
- Monsieur Claude Lirette, directeur de l'Arrondissement de Beauport
- Madame Lucie Giasson, Comité de valorisation du ruisseau du Moulin
- Monsieur Jean Drouin, Président C.A., Caisse Desjardins du Vieux-Moulin
- Monsieur Jacques Langlois, Président, Commission de la Capitale nationale du Québec
- Madame Payse Mailhot, directrice, CAGEQ
- Madame Nathalie Piedboeuf, directrice générale, CVRB
- Madame Rhonda Rioux, Directrice, Service de la culture, Ville de Québec
- Monsieur Jacques Grantham, Directeur, Service de l'environnement, Ville de Québec
- Monsieur Fernand Martin, Service de l'aménagement du territoire, Ville de Québec



CONSEIL DE QUARTIER

VIEUX-MOULIN

Le 15 décembre 2009

Monsieur le Maire Régis Labeaume
Cabinet du maire
2, rue des Jardins, bureau 115
Québec (Qc) G1R 4S9

Objet : Bibliothèque du Chemin-Royal (Arrondissement de Beauport)

Monsieur le Maire,

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Moulin désirent tout d'abord vous féliciter pour votre récente réélection au poste de maire de Québec.

Dans la foulée de cette dernière campagne électorale, le journal Le Soleil du 14 octobre dernier, dans une chronique de Monsieur Pierre-André Normandin, faisait référence à l'ébauche du Plan directeur des bibliothèques produite par le Service de la culture de la Ville de Québec. Dans cet article, Madame Denise Trudel, alors membre du comité exécutif, déclarait que : « l'Administration Labeaume ne réduira pas le nombre de bibliothèques à Québec ». Or, ce Plan directeur semble en révision et n'est toujours pas public.

Il convient de préciser que le 12 novembre dernier, la Table de concertation québécoise des bibliothèques révélait les premiers résultats d'un sondage effectué auprès de québécois francophones sur divers aspects reliés à la satisfaction de la population québécoise à l'égard de leurs bibliothèques. Ainsi, on constate que 43 % des Québécois sont actuellement abonnés ou fréquentent une bibliothèque. Parmi eux, 82 % ont fréquenté une bibliothèque publique au cours des 12 derniers mois. On constate également que la proportion de québécois, actuellement abonnés à une bibliothèque, est significativement plus élevée parmi les résidents de la ville de Québec (55 %). Plus de la moitié (54 %) des répondants qui fréquentent les bibliothèques affirment y être allés au moins une fois par mois au cours de la dernière année. De plus, selon le Plan directeur des bibliothèques, l'achalandage dans les 25 bibliothèques de Québec a augmenté de 53 % entre 2001 et 2004 et à Beauport, cette augmentation a été de 148 %. Nous croyons que c'est une bonne chose et que l'on devrait s'en réjouir.



VILLE DE
QUÉBEC

Arrondissement de Beauport
10, rue Hugues-Pommier
Québec (Québec) G1E 4T9

Téléphone : (418) 641-6005
Télécopieur : (418) 641-6571

Depuis maintenant quelques années, le conseil de quartier du Vieux-Moulin se préoccupe grandement de ce dossier puisque le point de service de notre bibliothèque du Chemin-Royal est à ce jour, un des seuls points de services de proximité importants du secteur sud qui nous reste. Situé au coeur du quartier historique du Vieux-Moulin, celle-ci est facilement accessible et passablement fréquentée par les jeunes et moins jeunes du quartier ainsi que des gens des environs. Ceci, en plus d'être très bien desservie par huit parcours d'autobus différents. Notons à cet égard que la bibliothèque Étienne-Parent n'est desservie que par un seul parcours d'autobus.

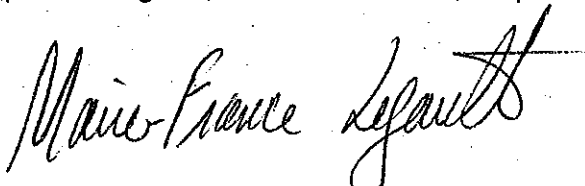
Autant dire que le bâtiment construit en 1949 et abritant notre bibliothèque du Chemin-Royal est accueillant, convivial et pratique, étant situé dans l'ancien Hôtel de Ville de Giffard. Ce bâtiment est considéré en bon état étant donné que ses salles ont été rénovées et réaménagées en 2007-2008. En raison de son influence sur la population du quartier, nous croyons fermement que cet établissement a toute sa place dans une communauté aussi défavorisée que la nôtre.

Le Plan directeur de quartier du Vieux-Moulin, actuellement en cours de réalisation, viendra certainement confirmer cette situation. En effet, les quelques ébauches de ce document de planification produites à ce jour nous démontrent clairement que la population du quartier est fortement favorable au maintien tel quel de l'établissement du Chemin-Royal. Il s'agit en fait d'un des centres d'intérêt les plus importants identifiés par la population.

Précisons qu'au cours des dernières années, une partie du quartier du Vieux-Moulin (sud de l'autoroute Félix-Leclerc) a perdu la presque totalité de ses services de proximité au profit du nord du quartier.

Par conséquent, nous souhaiterions recevoir, de votre part, une confirmation officielle précisant le maintien de la vocation actuelle de la bibliothèque du Chemin-Royal, et ce, pour les années à venir.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-France Legault, présidente
Conseil de quartier du Vieux-Moulin

- c. c. Madame Lisette Lepage, présidente du conseil d'arrondissement de Beauport
- M. Marc Simoneau, conseiller municipal du district de Robert-Giffard
- M. Claude Lirette, directeur de l'Arrondissement de Beauport
- Madame Rhonda Rioux, directrice du Service de la culture